

Réf: Dossier N° 033784

## Avis de constitution

### SOCIETE SOCIETE « CLINIQUE MAHAMA »

Siège social Abidjan, Treichville, Belleville, Lot 216, Ilot 77

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 06 Juillet 2021 reçus par Me OUFFOUE BERNARD , et enregistrés au CEPICI le 26 Aout 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CLINIQUE MAHAMA »

Objet :

- Médecine générale et spécialités ;
- Laboratoires ;
- Diverses prestations dans de domaine médical
- Gestion mutuelle de santé et de portefeuille maladie

Médecine préventive

- Cautionnement en soins de santé ;
- Examens paracliniques ;

Et généralement faire toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher d'une manière quelconque à l'un des objets ci-dessus définis.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'emprunt de toutes sommes et en garantie, l'affectation hypothécaire ou en nantissement de tout ou partie des biens sociaux ;

- La prise de participation de la société dans toutes entreprises ou sociétés, ivoiriennes ou étrangères, créées ou à créer ayant un objet similaire ou connexe ;

Capital social 3,000,000 F CFA divisé en (300.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 300 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Treichville, Belleville, Lot 216, Ilot 77

Dirigeant(s) : M KOUASSI BETY CEDRIC-VERDIER (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-03664 du 25/10/2021 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°24003/GTCA/RC/2021 du 25/10/2021

